

Baromètre d'avancement du projet de territoire de *Moncey Voltaire Guillotière*

Revue stratégique2025

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

MÉTROPOLE GRAND LYON

VILLE DE LYON

ABC HLM Rhône Métropole de Lyon
Association régionale AURA Hlm

ars

BANQUE des TERRITOIRES

Caf du Rhône

France Travail

JUIN 2026

Baromètre d'avancement du Projet de Territoire de Moncey Voltaire Guillotière (MVG)

Revue stratégique

Année 2025

Table des matières

1 RAPPELS GÉNÉRAUX SUR LE PDT 3

1.1 Synthèse du cadre d'intervention 3

1.2 Les défis du PDT en un coup d'œil 4

1.3 Les chiffres clés de la mise en œuvre de l'appel à projet au sein du PDT 5

2 ÉVOLUTIONS MARQUANTES DU TERRITOIRE 6

2.1 Suivi de 5 indicateurs clés 6

2.2 Éléments saillants de l'enquête écoute habitants (EEH) 7

2.3 Faits marquants et éléments de contexte à retenir 7

3 L'AVANCEMENT PAR DÉFI 9

3.1 Défi 1 et Défi 2 – Renforcer l'accès aux droits et conforter l'hospitalité du territoire 9

3.2 Défi 3 – Une offre ajustée au niveau des besoins d'une jeunesse plurielle à mieux comprendre et saisir 12

3.3 Défi 4 – Travailler à un environnement pour tous et un cadre de vie de qualité 14

3.4 Défi transversal 1 – S'appuyer sur le paysage culturel et les acteurs de l'éducation populaire du territoire comme vecteurs de cohésion sociale 15

3.5 Défi transversal 2 – Confirmer le dialogue avec ceux qui ont l'usage du territoire 17

4 ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX ET PERSPECTIVES 20

4.1 Les principaux enseignements après un an – analyse sous l'angle du travail d'ingénierie sociale territoriale 20

4.2 Les différents enjeux d'évolution pour la suite du PDT 22

1 Rappels généraux sur le PDT

1.1 Synthèse du cadre d'intervention



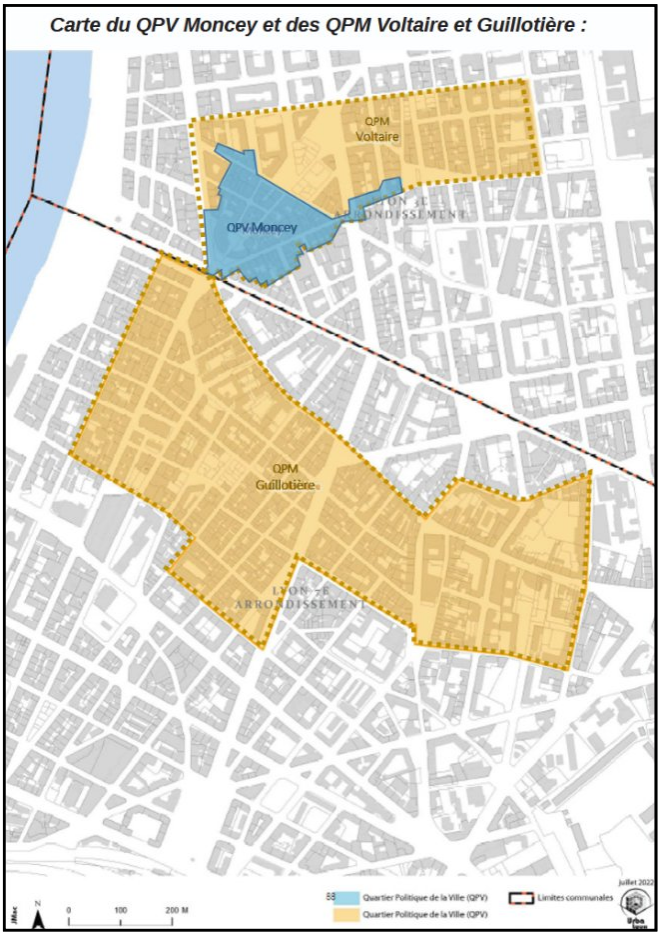
Le quartier de Moncey Voltaire Guillotière (MVG) est un **quartier ancien, central**, au cœur de la géographie lyonnaise, où se **rencontrent deux arrondissements** (le 7e et le 3e), en toute proximité des quais du Rhône, et où brassent, entre espace et densité, **toutes les catégories de populations, des résidents et des usagers** avec une histoire résistante forte.

Il constitue ainsi un territoire spécifique par rapport à d'autres quartiers politique de la ville de grands ensembles.

Renouvelé en 2024, le projet de territoire s'adresse prioritairement aux habitants de Moncey Voltaire Guillotière, avec une attention particulière portée :

- Aux personnes en situation de précarité,
- Aux habitants éloignés des dispositifs de droit commun, notamment en matière d'accès aux droits,
- Aux primo-arrivants et personnes rencontrant des difficultés linguistiques ou administratives,
- Aux habitants les plus invisibles ou difficilement mobilisables.

Carte du QPV Moncey et des QPM Voltaire et Guillotière :



Le Projet de Territoire Moncey Voltaire Guillotière est mis en œuvre dans le cadre du Contrat de Ville métropolitain 2024-2030 et de la Convention Territoriale de Lyon. **Le projet Gabriel Péri**, engagé depuis 2021, constitue un levier structurant de sa mise en œuvre, avec un déploiement d'actions à court, moyen et long terme.

Une équipe territoriale pilote le projet en articulant les différentes échelles d'intervention et en animant des espaces de coopération entre acteurs associatifs et institutionnels. Elle vise à faire émerger une intelligence collective et des actions coordonnées. Un objectif central est de mobiliser en priorité les ressources de droit commun, en les rendant accessibles, lisibles et mieux articulées, avant de recourir à des financements spécifiques.

1.2 Les défis du PDT en un coup d'œil

4 DEFIS POUR LE TERRITOIRE

01 Renforcer l'accès aux droits

02 Confirmer l'hospitalité du territoire

03 Une offre ajustée au niveau des besoins d'une jeunesse plurielle et à mieux comprendre et saisir

04 Travailler à un environnement inclusif et un cadre de vie de qualité

2 ENJEUX TRANSVERSAUX

01 S'appuyer sur le paysage culturel et les acteurs de l'éducation populaire du territoire comme vecteurs de cohésion sociale

02 Confirmer le dialogue avec ceux qui ont l'usage du territoire



1.3 Les chiffres clés de la mise en œuvre de l'appel à projet au sein du PDT

1

Appel à Projet Politique de la ville

Cet appel à Projet est complété par une enveloppe spécifique lié au Projet Péri et par une enveloppe spécifique liée au Projet Mazagran

18

Projets financés en politique de la ville

En articulation avec **15** projets financés sur le Projet Péri et avec **7** projets financés sur le Projet Mazagran.

136

En K €, le montant de la programmation sur la politique de la ville

S'y ajoutent une programmation de 30 000€ dans le cadre de Mazagran et de 150 000€ sur le Projet Péri

13

Le nombre de porteurs de Projet sur la politique de la ville

Le Projet Péri compte 14 porteurs de Projet, et le Projet Mazagran 6

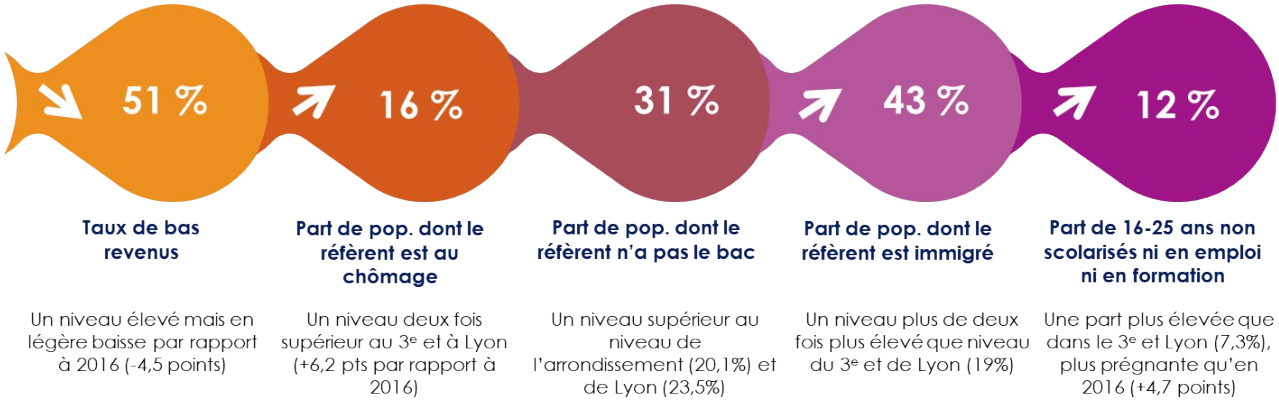
17

Le nombre d'acteurs mobilisés dans le pilotage et la coordination du projet

Ces acteurs sont mobilisés au sein des différents services de l'Etat, de la ville de Lyon, de la Métropole ainsi que du Centre Hospitalier du Vinatier

2 Évolutions marquantes du territoire

2.1 Suivi de 5 indicateurs clés



- Le quartier de Moncey comptabilise 2 552 habitants au périmètre Iris-QPV en 2022 et 1 867 habitants au périmètre QPV en 2020.
- Au périmètre du QPV Moncey, 51 % des habitants vivent sous le seuil de bas revenus en 2021 (-4,5 points depuis 2015), un niveau très supérieur au 3e arrondissement (19,1 %) et à Lyon (21,8 %).
- Le premier décile de revenus déclarés s'élève à 670 euros par unité de consommation au périmètre QPV en 2021, ce qui en fait l'un des niveaux les plus faibles de tous les QPV de Lyon. Ce niveau est très bas comparativement à Lyon où le premier décile s'élève à 8 471 euros en 2021. La pauvreté au sein du QPV Moncey apparaît donc particulièrement intense.
- Au périmètre de l'Iris-QPV Moncey, 31 % de la population (enfants et adultes compris) vit dans un ménage dont le niveau de diplôme du référent est inférieur au bac en 2022 (contre 23,5 % à Lyon) ; il s'agit du taux le plus bas de l'ensemble des QPV lyonnais (au moins 20 points plus bas) qui traduit une caractéristique spécifique de ce quartier ancien de centre-ville - que l'on tend à retrouver dans des quartiers à la configuration urbaine similaire.
- 15,8 % de la population de l'Iris-QPV vit dans un ménage dont le référent est au chômage (contre 7,3 % au niveau du 3e arrondissement et 7,2 % à Lyon). Cette part tend de surcroît à augmenter de près de 6,2 points par rapport à 2016, à rebours de la tendance observée à Lyon (-2,4 points).
- Au périmètre de l'Iris-QPV, près de 43 % de la population vit dans un ménage dont le référent est immigré (une personne né étrangère à l'étranger et résidant en France), contre 19 % à l'échelle du 3e arrondissement et de Lyon. Le poids des parcours migrants dans la population des ménages du quartier tend à augmenter beaucoup plus rapidement qu'à l'échelle lyonnaise (+17,4 points versus +1,5 point).
- À l'échelle de l'Iris-QPV, on compte enfin environ 70 jeunes de 16-25 ans non scolarisés ni en emploi ni en formation (NEET) en 2022, soit environ 12 % des jeunes de 16-25 ans vivant sur le quartier (contre 7,3 % à l'échelle du 3e arrondissement et de Lyon). Alors que la population des 16-25 ans tend à baisser en volume sur la période 2016-2022 à l'échelle du quartier (-190 jeunes), le nombre de jeunes NEET reste relativement stable à 15 individus supplémentaires près environ. Les difficultés d'insertion socio-professionnelles apparaissent dès lors plus prégnantes dans la population des jeunes du quartier en 2022 qu'en 2016.

Précaution de lecture des indicateurs à l' « Iris-QPV Moncey »

À l'exception de l'indicateur de bas revenus et de l'indicateur de premier décile de revenus déclarés, disponibles à l'échelle du périmètre QPV, la plupart des données présentées ci-dessus à l'Iris-QPV (entité statistique croisant les délimitations Iris et QPV), issus du recensement de la population, sont calculées sur l'ensemble de la population des ménages de l'Iris Moncey. Ce faisant, les indicateurs concernés prennent en compte la population de l'Iris Moncey qui ne réside pas sur le QPV Moncey (environ 70 % des logements de l'Iris sont situés dans le périmètre du QPV) ; a contrario, ils ne prennent pas en compte la population du QPV Moncey vivant sur l'Iris voisin de Voltaire. Malgré ces limites, ces indicateurs sont les plus fins disponibles à cette échelle.

2.2 Éléments saillants de l'enquête écoute habitants (EEH)

- **Bien-être dans le quartier** : un niveau élevé et en progression. Le sentiment de bien-être reste élevé dans le quartier : 89% des habitants se disent bien dans leur quartier (+8 pts par rapport à 2024). L'attachement au quartier est également fort (83%). Le secteur Voltaire se distingue par une baisse du sentiment de bien-être.
- **Satisfaction liée au logement** : une nette amélioration. La satisfaction liée au logement progresse fortement (+17 points en un an) et atteint un niveau supérieur aux autres quartiers étudiés : 92 % des habitants se déclarent satisfaits. Cette évolution s'explique notamment par les opérations de réhabilitation livrées en 2024 et 2025 et par la mise en place d'une médiation sociale habitat par l'ALTM depuis fin 2024.
- **Propreté et entretien du quartier** : un point faible persistant. L'entretien du quartier reste le sujet le plus fragile parmi les QPV étudiés. Seuls 36 % des habitants en sont satisfaits, contre 62 % en moyenne ailleurs. Les critiques portent principalement sur la propreté des rues et des espaces publics.
- **Délinquance et sécurité** : une amélioration perceptible. L'exposition déclarée aux actes de délinquance diminue cette année : 37% des habitants disent avoir été témoins ou victimes contre 63% en 2024. Malgré cette amélioration, MVG reste un quartier de centre-ville où les faits de délinquance demeurent présents.
- **Fréquentation des équipements culturels** : une hausse confirmée. La fréquentation des équipements culturels progresse et atteint désormais un niveau comparable à la moyenne observée hors QPV.

2.3 Faits marquants et éléments de contexte à retenir

Un certain nombre d'évènements sont à prendre en compte sur l'année écoulée, notamment :

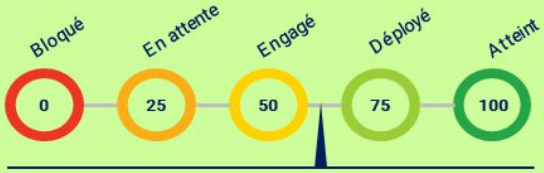
- **La livraison de plusieurs opérations** de logements/réhabilitation ;
- **Des tensions liées aux trafics de plus en plus tendus** sur place Péri et ses abords et, sur Voltaire une dégradation du sentiment de sécurité « validée » par les EEH. A noter, le décès d'un jeune du quartier le 10 septembre 2025.
- Du côté des ressources : l'arrivée de la **Maison France Service**, le déploiement de l'offre du **Marché des sages**, le redéploiement du **point écoute parents enfants proches**, le déploiement de la **Cité éducative** 3/7/8 et le changement d'opérateur prévention spécialisée et perte du poste de **psychologue de rue** ;
- **Un niveau de participation habitant.e.s mis en sommeil** du fait d'une suspension des activités du conseil citoyen et des activités de concertation arrêtées pendant la période de réserve pré-électorale.

BAROMÈTRE ANNUEL PDT

Moncey Voltaire Guillotière

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES DEFIS

Défi 1 & 2. Renforcer l'accès aux droits & Confirmer l'hospitalité du territoire



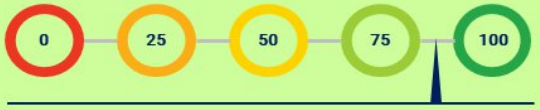
Défi 3. Une offre ajustée au niveau des besoins d'une jeunesse plurielle à mieux comprendre et saisir



Défi 4. Travailler à un environnement pour tous et un cadre de vie de qualité



Défi transversal 1. S'appuyer sur le paysage culturel et les acteurs de l'éducation populaire du territoire comme vecteurs de cohésion sociale



Défi transversal 2. Confirmer le dialogue avec ceux qui ont l'usage du territoire



PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS A RETENIR

1 867 Le nombre d'habitants sur le QPV

La part d'habitants sous le seuil de pauvreté **51 %**

92 % La part des habitants qui se déclarent satisfaits de leur logement

La part des habitants qui ne sont pas satisfaits sur la propreté et l'entretien du quartier **64 %**

12 % Le part des 16-25 ans non scolarisés ni en emploi ni en formation en très forte augmentation

ENSEIGNEMENTS

- **L'accès aux droits / l'hospitalité** restent fragilisés par la complexité administrative et la dématérialisation, malgré une réponse territoriale institutionnelle et associative en cours de structuration. Les discriminations et le droit des étrangers demeurent des sujets à approfondir.
- **Sur les jeunesses**, les initiatives répondent aux besoins du territoire, mais nécessitent davantage de coordination, de formation des acteurs et d'appui sur la santé mentale et les violences.
- **En matière d'habitat et de cadre de vie**, la coordination permet des réponses curatives efficaces, mais une stratégie préventive reste à construire.
- **La culture et le lien social** bénéficient d'une forte mobilisation des acteurs, avec un enjeu d'élargissement aux publics les plus éloignés.
- **La concertation avec les habitants** est engagée, mais leur mobilisation doit être consolidée dans la durée, dans le cadre d'une gouvernance déjà structurée autour du projet Péri et des équipes territoriales.
- Des bases solides sur **la gouvernance**, avec une articulation équipes territoriales – projet Péri – équipes thématiques

PERSPECTIVES

À court terme 2026 - 2027

- Consolider les actions dans l'accès aux droits
- Poursuivre les actions jeunesses engagées
- Structurer des parcours autour des violences pour outiller les professionnels
- Déployer l'axe éducation aux médias
- Poursuivre les actions de lutte contre l'habitat indigne
- Étendre la médiation inter bailleurs de Moncey vers la Guillotière
- Développer la sensibilisation aux droits culturels

A moyen terme 2028 - 2030

- Structurer un volet emploi et droit des étrangers
- Déployer plus largement les actions sur les discriminations
- Articuler habitat et développement économique / stratégie commerciale
- Travailler une collecte de déchets adaptée aux usages du territoire
- Sécuriser et clarifier les modalités de financement de l'accès aux droits
- Relancer et structurer la participation citoyenne

3 L'avancement par défi

A noter, dans l'infographie ci-dessus comme dans le traitement plus détaillé des avancées par défi, les défis 1 et 2 ont été regroupés par souci de cohérence, au regard de la proximité des enjeux couverts, des acteurs mobilisés et des actions mises en place.

3.1 Défi 1 et Défi 2 – Renforcer l'accès aux droits et conforter l'hospitalité du territoire

3.1.1 Le sens du Défi

Ces 2 défis sont le plus souvent interdépendants, le choix a été fait de les traiter ensemble dans ce 1er baromètre.

La question de l'accès au droit et la volonté de demeurer un quartier d'hospitalité, de solidarité et d'accueil pour toutes les personnes vivant sur ce territoire sont au cœur des sujets pour Moncey Voltaire Guillotière. La densité de population précaire sur ce petit QPV et en proximité engendre une concentration de besoins à laquelle l'écosystème institutionnel et associatif ne parvient pas à faire face. En 2024, une mise à jour collective de l'état des lieux conforte l'idée d'une saturation des opérateurs en matière d'accès aux droits sur le territoire et déclenche, dans le sillon du projet Gabriel Péri et du Projet de Territoire MVG, une intervention renforcée de la part de la Ville de Lyon.

- **Des besoins du côté des publics :** une quasi-disparition des accueils physiques du service public (il reste les MDML, CCAS, MJD, Mairies d'arrondissement), qui provoque un fort isolement des personnes et un besoin accru d'accompagnement.
- **Des besoins primaires à couvrir**, qui augmentent fortement : domiciliation, logement, alimentation, accès aux soins, droit des étrangers, accès au numérique.
- **Des besoins des professionnels**, confrontés à une très forte pression, avec une nécessité de créer des liens entre acteurs et administrations pour mieux se répartir la charge, travailler en réseau et mieux orienter, avec une notion de parcours et de suivi.

3.1.2 Ce qui a été enclenché

Les réponses apportées s'articulent autour de l'interconnaissance et du maillage des acteurs, mais visent aussi une augmentation de l'offre en volume et en qualité.

Interconnaissance au niveau institutionnel

- Une **rencontre minutieuse des institutions** (CCAS, MDML CCAS et Métropole, Missions hospitalité Ville et Métropole, Villeurbanne, DDETS, Etat…) fait émerger un besoin fort de faire converger et dialoguer les initiatives institutionnelles de façon régulière (TZNR, PLS, PDT, …).
- **Naissance du flashcoop** : un format court interinstitutionnel, une fois tous les 3 mois, visant à échanger sur les actualités, les initiatives soutenantes, les opportunités d'action et de financement. Ces rencontres permettent l'échange, la connaissance mutuelle et va dans le sens de la construction d'une vision commune.

Interconnaissance à l'échelle des acteurs locaux (associatifs et institutionnels)

- **Mise en place depuis 2024 d'une coordination annuelle des acteurs de l'accès au droit** au sens large (état des lieux des besoins et réponses existantes, identification des manques, actions à mener…) ;
- **Montée en charge du collectif santé Péri**, coordination d'acteurs institutionnels et associatifs permettant une montée en compétence collective des partenaires sur les situations observées et plus globalement sur la clinique de l'exil et de la migration. **En 2025, une 1ère journée de sensibilisation des professionnels de santé** a vu le jour, sur les sujets de « Prostitution : système, situations et contexte, accompagnements avec L'Amicale du Nid et « Interculturalité en santé » avec Dati Seni. Le collectif encourage les partenaires santé à participer aux actions collectives, en aller vers, mises en place sur le secteur.
- Au niveau de l'emploi insertion, mise en place d'une sensibilisation à destination des partenaires du territoire dont les acteurs de l'aller vers sur l'écosystème emploi insertion.

Une augmentation de l'offre de service, qui permet aussi de nouveaux cadres de coordination

Le travail a permis une augmentation de l'offre avec plus de permanences, plus de professionnels formés, plus de temps pour le public, plus d'interface, plus d'accompagnement mais aussi une professionnalisation de l'offre.

Cette augmentation a été permise par la politique de la ville, avec l'arrivée de nouvelles offres sur le quartier :

- **Marché des sages**, épicerie sociale et solidaire. 136 bénéficiaires du tarif social en avril 2026. 4 postes en contrat d'insertion et 2 postes d'adultes relais.
- **L'ouverture d'une Maison France Services multi sites labellisée par l'État** : permanences PIMMS Médiation 3 fois par semaine sur le territoire.

Elle a aussi été permise par de nouveaux soutiens financiers en plus de la politique de la ville, avec notamment un nouveau partenariat avec l'État (DDETS) dans le cadre du Pacte Local des Solidarités (97 000€ par an en 2025) :

- La création et coordination du **pôle inclusion de l'Arche de Noé,**
- **La professionnalisation de l'accueil au Pôle d'accès aux droits du Centre Social Bonnefoi.**
- Ce cadre partenarial permet des rencontres très régulières de suivi et une coordination opérationnelle entre les principaux acteurs de l'accès au droit sur le quartier. L'inclusion du PIMMS dans cette dynamique est en cours.

Cela tient encore aux enveloppes exceptionnelles Gabriel Péri et Mazagran :

- point Info Aller Vers du CS Bonnefoi : 2 par mois sur l'espace public.
- L'Espace de l'Orspere-Samdarra : en 2025, 7 000 passages ; une augmentation de 114% par rapport à 2024 ; entre 20 et 50 personnes accueillies chaque jour ; de nouvelles personnes orientées et accueilles chaque semaine ; développement de l'espace femmes, des actions en aller vers ; une ressource aussi pour les professionnels.
- Ligne 37: 2432 passages sur le lieu de répit, 242 tournées effectuées sur le territoire, 2496 Actes enregistrés sur l'année.
- cours de français d'Anepa Tremplin, 46 personnes, 2 ateliers par semaine.
- Evénement « Impulsion Emploi » : : la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e) et la Ville de Lyon ont organisé un 1er événement emploi sur la place Bahadourian à Lyon 3ème : « Impulsion Emploi ». Cet évènement, sous forme de stands, a pour objectifs d'aller à la rencontre des habitants et usagers des secteurs Moncey, Voltaire et Guillotière, ainsi que plus largement des

habitants des 3e et 7e arrondissements, d'informer et de proposer des solutions autour de l'accès aux droits et de l'insertion professionnelle, de mettre en lumière les acteurs et ressources du territoire.
- Expérimentation d'une permanence emploi à la Maison des projets.
- Etude de Pluricité sur « L'emploi des personnes étrangères aux droits incomplets »
- Une expérimentation à essaimer à l'échelle d'arrondissement, d'un Territoire Zéro Non-Recours (TZNR financement Pacte des Solidarités DDETS/Métropole) par un outillage des pratiques professionnelles d'acteurs qui se fédèrent en réseau de l'accès aux droits, qui intègre un QPV.

3.1.3 Effets attendus et premiers effets observés

L'interconnaissance entre acteurs s'est renforcée grâce à plusieurs dynamiques complémentaires. Les deux centres sociaux travaillent main dans la main, tandis que la MDML Corneille a organisé des portes ouvertes afin de mieux faire connaître son cadre d'intervention, à la suite des besoins exprimés par les partenaires dans les instances de coordination. Des temps d'immersion entre agents d'accueil des mairies d'arrondissement du 3e et du 7e et agents des MDML ont également permis de mieux comprendre les missions et pratiques de chacun.

L'offre de services s'est par ailleurs développée de manière relativement significative. Pour illustration, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, le Pôle d'accès aux droits du centre social Bonnefoi a assuré 437 permanences, représentant **2 490 actes d'accueil de personnes** De son côté, le Pôle inclusion de l'Arche de Noé a tenu 184 permanences, pour **1 904 actes d'accueil**. Ces chiffres témoignent d'une réponse territoriale structurée et fortement mobilisée en direction des publics.

Les Point Écoute Adultes (ARHM) et Point Écoute Enfants Parents Proches (Coup de Pouce Relais) sont une ressource en santé mentale notamment pour les publics, les familles les plus en difficultés, souvent des primo-consultants.

La démarche engagée se caractérise par une manière de faire proactive et apprenante. De nouveaux formats sont expérimentés, tandis que les liens entre les travaux territoriaux et les groupes thématiques communaux sont renforcés, favorisant la circulation des outils, des idées et des solutions, comme autour de l'expérimentation TZNR. Une attention est également portée aux sujets prospectifs, à l'image de l'étude confiée par la Ville de Lyon au cabinet Pluricité sur l'emploi des personnes aux droits incomplets, qui apporte une mise à jour juridique et des pistes d'action malgré des marges de manœuvre limitées.

3.1.4 Perspectives et points d'attention

En termes de perspectives proprement dite :

- Poursuite du portage de la coordination par la mission : flashcoop réguliers, suivi des 3 principaux acteurs associatifs de l'accès aux droits dans le cadre des Pactes, coordination accès aux droits ;
- Poursuite et consolidation du travail en complémentarité/échanges/étayage avec d'autres instances : coordinations hospitalité et droit des étrangers, CCAS et démarche TZNR, GT accès au droit de la DDT, …
- Intégration de la Maison France Service dans l'écosystème local.

Trois points de vigilance peuvent être formulés :

- **Le territoire fait face au développement préoccupant d'un marché lucratif de l'aide aux démarches administratives**, avec des tarifs souvent prohibitifs et une augmentation des arnaques. Ces pratiques fragilisent durablement les parcours des personnes, en raison d'erreurs, de conseils inadaptés ou d'orientations hâtives pouvant entraîner des conséquences importantes.
- **Une alerte forte et partagée concerne également les relations avec la DMI de la préfecture du Rhône**. Les délais d'accès aux rendez-vous, notamment via l'ANEF et les démarches numériques, peuvent atteindre trois ans, entraînant des pertes de droits en cascade et le basculement de

personnes pourtant insérées dans des situations d'illégalité. Les régularisations par le travail prévues dans le cadre de la circulaire Retailleau apparaissent, à ce stade, inexistantes.

- **Plusieurs fragilités structurelles renforcent ces difficultés**. L'apprentissage du français exige des niveaux de compétences de plus en plus élevés, alors même que les financements diminuent fortement. Par ailleurs, l'offre de soins se réduit sur le territoire, avec la fermeture du centre de soins Sévigné et du centre de soins de la CPAM.

Quelques enjeux pour la suite qui sont repérés :

- Pour la coordination :
 - Actualiser régulièrement le diagnostic/état des lieux en matière d'accès aux droits, en organisant de manière bi-annuelle une coordination orientée sur le partage du diagnostic et l'autre année, une coordination qui se nourrit du diagnostic posé.
 - Intégrer de nouveaux acteurs au sein des instances, notamment la MRIE, la CAF, la CARSAT, et la CPAM.
 - Mettre en place des instances « intermédiaires » entre la coordination accès au droit, qui est très large, et le flashcoop qui est sur un temps et un tour de table plus réduits. Il pourrait s'agir d'un temps entre professionnels, sous le format d'une équipe élargie autour de l'accès aux droits (réunissant des référents dans les champs culturel, social, de la formation/emploi, du logement …), permettant d'approfondir davantage les besoins en matière d'accès aux droits.
- Participer activement aux différents plaidoyers sur les difficultés rencontrées par les personnes sur le volet droit des étrangers et alerter les services de l'État sur les dysfonctionnements.
- Formations des professionnels : droits des étrangers, lutte contre les discriminations, formation santé du collectif santé Péri, formation emploi-insertion …
- Continuer à travailler la gouvernance : quel chef de file ? Quelle feuille de route ? Quelle stratégie ?
- Des questionnements sur le plus long terme : comment fonctionne la coordination des acteurs de l'humanitaire sur le quartier.
- Pérenniser les lieux de permanences et l'offre de services.

3.2 Défi 3 – Une offre ajustée au niveau des besoins d'une jeunesse plurielle à mieux comprendre et saisir

3.2.1 Le sens du Défi

Ce défi vise à **mieux structurer et coordonner les réponses en direction des jeunesses du territoire**, afin de proposer un accompagnement plus lisible et adapté à la diversité des situations : jeunes fragilisés, étudiants précaires, mineurs non accompagnés ou jeunes en errance. Il s'agit de renforcer l'accès aux droits, la prévention, les loisirs, l'insertion et la continuité des parcours, tout en soutenant la persévérance scolaire en lien avec la Cité éducative et en confortant les familles dans leur rôle éducatif.

Dans un contexte marqué par des violences ayant conduit au décès d'un jeune en 2025, l'enjeu est aussi de renforcer le repérage des ruptures et la prévention des violences, pour passer d'une offre riche mais parfois peu lisible à une action collective plus cohérente et accessible.

3.2.2 Ce qui a été enclenché

Le travail réalisé peut être regroupé au travers de quatre grands ensembles, avec :

- **La relance d'une dynamique partenariale :** Une rencontre sur l'orientation des jeunes a été organisée en avril, mobilisant 36 acteurs, suivie en juin par l'événement « Osez Jeunesses à la Guill' »,

qui a valorisé les initiatives locales. La coordination jeunesses s'est également consolidée en réunissant les structures d'éducation populaire, la prévention spécialisée et le CLSM. Enfin, l'arrivée de la Sauvegarde 69, nouvel opérateur de prévention spécialisée, a été accompagnée afin de faciliter son intégration sur le territoire.

- **L'adaptation aux enjeux de prévention et de santé mentale :** Une cellule de veille territoriale a été mise en place, réunissant les acteurs éducatifs, le CLSM, la prévention spécialisée et la police municipale. Cette dynamique permet de renforcer le repérage des situations sensibles, de développer des actions de prévention des violences et d'apporter un soutien aux professionnels. Elle s'accompagne également de l'organisation d'une formation PSSM jeunes, afin de mieux outiller les acteurs du territoire face aux enjeux de santé mentale.
- **Le renforcement du soutien éducatif et familial :** Le Point Écoute Parents Enfants Proches a été remis en place grâce au soutien de la Cité éducative. L'équipe éducative de l'école Painlevé — enseignants, périscolaire et ATSEM — a également été formée au dispositif EVAR(S). Enfin, la Maison des adolescents est mobilisable pour des sollicitations individuelles des professionnels, via le DAP et les permanences mensuelles « espace pro ».
- **Le soutien aux acteurs et aux actions de terrain :** le déploiement de l'offre jeunesse a été soutenu auprès de plusieurs structures du territoire, telles qu'ADOS, le centre social Bonnefoi, ADN ou la MPT Rancy. Cette dynamique s'est accompagnée du développement d'actions éducatives, sportives, culturelles et participatives, portées notamment par l'ALGM Basket, BLU, MAN, Bloffique Théâtre ou Woodstower. Des initiatives portées directement par des jeunes, comme 3AS de Cœur, ont également été accompagnées.

3.2.3 Effets attendus et premiers effets observés

La coordination mise en place en lien avec le CLSM autour des enjeux jeunesses a permis de renforcer les échanges entre les acteurs du territoire et de développer une dynamique partenariale plus structurée.

Cela a notamment permis de mettre en place une formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) Jeunes réunissant les acteurs de l'éducation populaire et de l'Éducation nationale.

Les enjeux liés à la santé mentale sont également davantage pris en compte dans les échanges entre partenaires et dans les orientations proposées aux jeunes concernés ; également sur le sujet des addictions, en lien avec la démarche SAJ Santé Addictions Jeunes

Une dynamique de coopération avec l'Éducation nationale cherche également à se structurer, notamment avec le CIO, favorisant un meilleur partage d'informations et une attention accrue aux parcours des jeunes. Concernant le collège Raoul Dufy, les liens avec la direction restent toutefois à établir.

Malgré ces avancées, les dynamiques engagées demeurent fragiles et nécessitent une mobilisation continue des partenaires afin d'assurer une action cohérente et durable sur le territoire.

3.2.4 Perspectives et points d'attention

Pour poursuivre le travail engagé en faveur de la jeunesse sur le territoire, plusieurs perspectives peuvent être mises en avant :

- Poursuivre la structuration de la coordination territoriale jeunesse afin de consolider les dynamiques partenariales et renforcer la complémentarité des interventions ;
- Renforcer les liens avec l'Éducation nationale, notamment autour du repérage des situations de fragilité, de la prévention du décrochage et de l'accompagnement des parcours des jeunes ;
- Maintenir une mobilisation durable des acteurs du territoire afin d'éviter la dispersion des actions et garantir une continuité dans les accompagnements proposés ;

- Contribuer à renforcer la lisibilité de l'offre à destination des familles et des jeunes, notamment en développant davantage les liens avec la mairie du 3e arrondissement et en améliorant la communication autour des dispositifs existants.

Des points d'attention peuvent néanmoins être soulignés. Malgré une offre d'actions et de dispositifs relativement diversifiée, l'accès effectif aux ressources proposées reste inégal selon les publics. Les jeunes et les familles les plus fragiles demeurent parfois éloignés des dispositifs existants, notamment de l'offre extrascolaire.

3.3 Défi 4 – Travailler à un environnement pour tous et un cadre de vie de qualité

3.3.1 Le sens du Défi

Sur le territoire de Moncey Voltaire Guillotière, **le tissu urbain est caractérisé par un parc de logement composé d'immeubles anciens notamment sur le secteur de Moncey-Voltaire, et des espaces publics de taille modeste très fréquentés**. Avec une position centrale et une fréquentation importante, le quartier fait face à des problématiques de taille en matière de propreté des espaces publics, de gestion des déchets et de tranquillité.

Une intervention structurée sur les logements est également nécessaire au regard de l'ancienneté de plusieurs immeubles du secteur.

L'intervention dans le cadre du projet de territoire s'articule autour de plusieurs objectifs opérationnels, d'abord en commençant par **l'amélioration du parc de l'habitat privé et social** à la fois dans l'existant et dans l'offre nouvelle, puis **une amélioration de la propreté et de la gestion des déchet**s présents sur l'espace public. À ces deux thématiques phares, s'ajoutent les questions de **l'aménagement des espaces publics**, de participer à **la redynamisation économique** et de renforcer **la sécurité et la tranquillité des habitants.**

L'ensemblier composé de ces objectifs constitue la base structurante d'une action opérationnelle et visible a la fois sur l'environnement immédiat des habitants (le logement), mais également sur leur environnement plus large (l'espace public).

3.3.2 Ce qui a été enclenché

Quelques actions impulsées et en cours de réalisation, notamment :

- **La lutte contre l'habitat indigne et dégradé dans le cadre du PIG HI HD piloté par la métropole de Lyon**
 Le PIG HID de Lyon, en 2025, compte au total 26 adresses en liste active (328 logements) parmi lesquelles 9 adresses (142 logements) sont situés sur ce secteur d'intervention prioritaire de la Politique de la Ville, soit 35 % des immeubles et 43 % des logements traités à l'échelle de la ville de Lyon.
- **La mise en place de la médiation sociale habitat et cadre de vie sur le quartier de Moncey avec l'ALTM :** binôme de médiateurs habitat ALTM 2,5 jours sur le secteur Moncey ; intervention sur 286 logements de 7 bailleurs différents (1 048 interventions).
- **Le développement de l'offre locative sociale sur le secteur :** 150 logements locatifs sociaux ont été livrés en 2024 et début 2025 sur le secteur Moncey-Voltaire-Guillotière, dont 80 logements familiaux et 70 logements étudiants ;
- **La mobilisation des services de propreté, collecte et les services de la ville pour une coordination globale sur le territoire MVG et Péri ;**
- **La mobilisation des moyens de nettoiement, de collecte et de contrôles dédiés au secteur ;**

- **La mise en place des actions de sur-entretien des espaces publics : s**ur-entretien de la place Mazagran 3 fois par semaine et Place Ballanche 2 fois par semaine ;
- **Le maintien d'un dispositif de sécurité** par la présence des agents de la PN/PM sur le secteur Péri.
- la mise en place de temps de sensibilisation sur les punaises de lit, en lien avec Spactions.

3.3.3 Effets attendus et premiers effets observés

L'ensemble des actions menées par les services dans le cadre des différentes coordinations mises en place, avait pour but d'agir concrètement et d'une façon opérationnelle contre les effets visibles des dysfonctionnements, notamment en matière de propreté. La visibilité des déchets et le sentiment de dégradation du quartier exprimé par les habitants sont des facteurs majeurs des doléances sur le secteur.

Les premiers effets observés de l'action inter-partenariale sont **positifs sur l'amélioration du cadre de vie au lancement, mais la récurrence des mésusages et des incivilités** restent une réalité.

La médiation sociale habitat cadre de vie par le biais d'une présence de proximité a permis **une meilleure prise en compte des besoins des locataires du parc social et a apporté plus de lien avec les bailleurs du secteur**. Des projets de réhabilitation ont également pu avoir lieu permettant d'apporter une amélioration de la qualité de certains logements.

La stratégie adoptée jusqu'à présent donne **des effets positifs mais ponctuels et utilise beaucoup de ressources**. Un sentiment d'épuisement des équipes peut se faire ressentir par moment face à une déresponsabilisation des usagers.

3.3.4 Perspectives et points d'attention

Pour continuer à agir pour un environnement de qualité, des perspectives de travail :

- **Continuer le travail autour de la médiation sociale habitat** en renforçant la présence de proximité et élargir le périmètre d'intervention ;
- **Travailler avec les bailleurs une meilleure prise en compte des réclamations et une accélération des traitements** des doléances ;
- Poursuivre une intervention en lien avec les bailleurs privés et sociaux quant à **l'amélioration de la qualité du parc logements ;**
- **Poursuivre la mobilisation des moyens de propreté et de collecte** dédiés au secteur, à travers la coordination mise en place ;
- **Réfléchir à la mise en place de modes de collecte spécifiques** et adaptés aux besoins du quartier.

Des points d'attention peuvent être relevés par ailleurs. Actuellement, les interventions menées sont davantage orientées sur les symptômes que sur les causes. Si la médiation sociale habitat, la réhabilitation des logements et les moyens exceptionnels de propreté et de collecte améliorent ponctuellement la qualité de vie des habitants, **le travail engagé se situe sur un mode d'action essentiellement curatif**. L'enjeu est désormais de **basculer vers une stratégie préventive et corrective**, capable d'enrayer durablement les mauvaises pratiques.

3.4 Défi transversal 1 – S'appuyer sur le paysage culturel et les acteurs de l'éducation populaire du territoire comme vecteurs de cohésion sociale

3.4.1 Le sens du Défi

Le territoire dispose d'**une offre culturelle et socio-culturelle riche, portée par un réseau diversifié d'acteurs et renforcée par des événements métropolitains et des partenariats institutionnels**. Cette

dynamique constitue un levier important pour favoriser le lien social, la mixité, l'émancipation, la citoyenneté et la valorisation des identités culturelles.

Les principaux enjeux pour la période portent **sur l'accès des publics les plus éloignés à cette offre, la meilleure diffusion de l'information, l'équilibre entre les secteurs du territoire et la participation des habitants**. L'objectif est donc de s'appuyer sur cette richesse culturelle pour renforcer la cohésion territoriale et l'accès à la culture pour tous.

3.4.2 Ce qui a été enclenché

Plusieurs leviers ont été activés ou renforcés en 2025, notamment :

- **La structuration de la coordination** avec :
 - La mise en place et la consolidation d'une coordination socio-culturelle réunie deux fois par an,
 - La participation des acteurs culturels, structures d'éducation populaire et co-signataires de la charte de coopération culturelle,
 - Des sujets qui infusent aussi dans les autres instances de coordination telles que l'inter-partenariale et le groupe territorial Guillotière - Mazagran.
- **Des évènements de longue date qui sont confortés et assurent des rendez-vous culturels** tout au long de l'année, notamment : Festival des passants, Guill en fête, Au devant de l'arche, Festival des pavés.
- **Le développement d'animations dans l'espace public devenues régulières sur plusieurs secteurs** (grâce aux enveloppes Péri et Mazagran particulièrement), notamment : Festival des cuisines du monde, Carnaval de la guill, évènement annuel "Ecran partagé", ateliers de peinture hebdomadaires Art& Développement, festival annuel "Mazagran en mouvement" et "Mazagran au printemps", Destination Péri, Bahadourian et Voltaire, fête de quartier de 3AS de cœur, ciné plein air…
- **Le déploiement d'actions culturelles à destination des enfants et des jeunes** : 3e cohorte Démos avec l'Auditorium, Bloffique Théâtre, le Théâtre de l'Elysée, Kommet, projets en lien avec des intervenants extérieurs des structures d'éducation populaire (Centre social Bonnefoi, MPT des Rancy, Arche de Noé).
- **L'offre et l'implication des deux bibliothèques** de quartier ;
- **Une programmation estivale :** contribution à la dynamique estivale via Métropole Quartiers d'Été et lien avec tout l'monde dehors et les programmations des acteurs de l'éducation populaire.

3.4.3 Effets attendus et premiers effets observés

La coordination socio-culturelle a permis de renforcer les échanges entre les acteurs culturels, sociaux et institutionnels du territoire, favorisant une meilleure coopération entre structures.

Les actions mises en place participent au renforcement du lien social et du vivre-ensemble, notamment à travers le développement d'animations régulières dans l'espace public. Ces initiatives favorisent également une plus grande mixité des publics et une meilleure visibilité de l'offre culturelle de proximité.

Le travail partenarial engagé a permis d'améliorer l'articulation avec les dispositifs métropolitains et institutionnels, ainsi que de développer des collaborations avec les structures signataires de la charte de coopération culturelle.

Malgré ces avancées, des disparités territoriales et des difficultés d'accès à l'offre culturelle persistent pour certains publics et requièrent notre attention.

3.4.4 Perspectives et points d'attention

Plusieurs perspectives de travail peuvent être mises en avant :

- Poursuivre la coordination socio-culturelle et renforcer les liens entre acteurs du territoire ;
- Améliorer la communication et la visibilité de l'offre culturelle auprès des habitants ;
- Continuer à développer des actions favorisant la participation des habitants et la mixité des publics ;
- Développer les chantiers éducatifs culturels ;
- Travailler la question de l'éducation aux médias ;
- Former et sensibiliser les acteurs du territoire aux droits culturels ;
- Renforcer les liens avec les acteurs institutionnels, métropolitains et le milieu scolaire.
- Des points de vigilance demeurent néanmoins :
- Des inégalités territoriales persistent, notamment sur le secteur Voltaire, moins doté en animations ;
- La diffusion de l'information reste inégale selon les secteurs du territoire ;
- L'enjeu de maintenir un accès équitable à l'offre culturelle et de toucher les publics les plus éloignés reste central ;
- La fragilité financière des acteurs culturels et sociaux, liée à leur dépendance aux financements publics, constitue un point d'attention important.
-

3.5 Défi transversal 2 – Confirmer le dialogue avec ceux qui ont l'usage du territoire

3.5.1 Le sens du Défi

Ce défi transversal vise à **renforcer le dialogue avec l'ensemble de celles et ceux qui vivent, travaillent ou utilisent le territoire** : habitants, commerçants, associations et usagers. Il part du constat d'un besoin de meilleure information, de davantage de consultation et d'une participation plus ouverte aux décisions qui concernent le quartier.

L'enjeu est donc de **consolider les liens avec les habitants, de rendre l'information plus accessible et de soutenir les dynamiques collectives locales**, afin que chacun puisse mieux comprendre les actions menées, donner son avis et prendre part à la vie du territoire.

3.5.2 Ce qui a été enclenché

Plusieurs leviers ont été activés ou renforcés en 2025, notamment :

- **Mise en place d'une concertation large** pour l'écriture du Projet de Territoire ;
- **Mise en place du dispositif d'information** sur le projet Gabriel péri notamment autour du café des voisins ;
- **Production d'une synthèse communicante et FALC** du Projet de Territoire ;
- **Développement d'un outil de redevabilité :** la communication des actions soutenues par la politique de la ville ;
- Intégration des actions du quartier Moncey dans la lettre d'information Péri ;
- Mise en place d'actions d'information et de participation à Mazagran : reprise de l'agenda de l'été et diffusion, soutien du projet d'association et d'échanges avec les habitants et usagers de la place *Mazagran à facette*, déploiement de dispositifs de participation et d'information autour du Projet

de Territoire lors de la fête de quartier Mazagran en mouvement, accompagnement d'habitants à la visite de la ligne 37, etc.

Le travail enclenché s'est ainsi mis en œuvre à plusieurs niveaux. **Sur le plan de la participation citoyenne et du lien aux habitants**, la concertation autour de l'écriture du Projet de Territoire 2026 - 2030 a permis d'associer largement les habitants (un temps de dialogue avec les représentants d'habitants, un focus jeunes, 2 cafés des commerçants, 2 dispositifs d'aller-vers sur l'espace public lors de l'évènement Mazagran en mouvement, un temps d'échange informel avec les habitants de Moncey) et de renouveler un lien avec ces derniers.

Le développement du dispositif café des voisins, espace convivial d'apport d'information autour du Projet Péri a permis aux habitants impliqués d'être associés au montage du dispositif (comité de préparation) et de participer à 4 temps d'information et d'échanges avec les services techniques et élus.

Sur le plan de l'information et la communication, la mise en place d'une synthèse FALC et accessible du Projet de Territoire ainsi que du livret des actions soutenues par la politique de la ville sont des outils de lecture pédagogiques et accessibles. L'intégration des actions du quartier Moncey dans la lettre d'information Péri répond au besoin des habitants d'avoir plus d'information sur les actions institutionnelle, sociale, culturelle et événementielle du quartier.

3.5.3 Effets attendus et premiers effets observés

Des effets d'engagement et d'implication : la concertation autour de l'écriture du Projet de Territoire a permis d'aller à la rencontre de typologies d'habitants habituellement éloignés des dispositifs de participation institutionnalisés proposés (jeunes, commerçants, mamans, etc.). Ce premier travail de lien a permis aux participants de s'exprimer et d'affirmer leur souhait d'être plus régulièrement informés et associer aux décisions.

Des effets de compréhension et d'adhésion au projet : le développement des temps d'échange et d'information autour du projet Péri avec la mise en place des cafés des voisins permettent d'associer plus activement les habitants à la vie du projet Péri, d'informer de façon privilégiée et régulière en proximité et de continuer à faire de la Maison des Projets un lieu d'information privilégié et ouvert sur le quartier.

Un sentiment des habitants d'être bien informés au sujet des activités locales : l'Enquête Écoute Habitant 2025 met en avant que 63% des habitants affirment être bien informés au sujet des activités et des services publics de proximité proposés dans le quartier. Ces habitants évoquent être informés par le biais d'affiches dans l'espace public (58% des réponses), par du bouche-à-oreille (47% des réponses) puis par des courriers et flyers reçus dans leur boite aux lettres (44% des réponses).

3.5.4 Perspectives et points d'attention

L'intégration du quartier Moncey à la lettre d'information Péri devra se poursuivre et le périmètre de boitage de la lettre d'information devra être revu pour qu'il couvre l'ensemble du périmètre de Moncey Voltaire Guillotière.

Les supports de vulgarisation des actions de la politique de la ville devront être davantage utilisés comme support d'aller-vers, d'information et d'échanges avec les habitants.

Des espaces de participation et de redevabilité en proximité devront être développés pour maintenir la participation engagée lors de la concertation Projet de Territoire, et répondre au souhait des habitants de régularité dans les dispositifs d'information et d'échanges.

Le dispositif café des voisins devra être maintenu, en lien avec l'équipe projet Péri et les élus. Les actions de mobilisation et relai auprès des commerçants devront se maintenir et l'attention portée à la mobilisation des publics éloignés devra être renforcée.

La mobilisation des publics les plus éloignés de l'institution constitue un point d'attention majeur. Moins susceptibles d'être présents dans les processus participatifs, ces publics appellent une adaptation de nos démarches d'aller-vers ainsi qu'une réflexion sur notre manière d'appréhender leurs modalités d'engagement.

Par ailleurs, à long terme, un travail de valorisation des actions et des productions réalisées sur le territoire devra être mené afin de rendre visibles les contributions et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre. Cette valorisation pourra prendre différent formes de restitution adaptés aux publics concernés.

4 Enseignements transversaux et perspectives

4.1 Les principaux enseignements après un an – analyse sous l'angle du travail d'ingénierie sociale territoriale

Le travail d'ingénierie sociale territoriale constitue une dimension peu ou pas visible pour celles et ceux qui « ne sont pas du métier », alors qu'il s'agit d'un objectif de la politique de la ville et d'une condition de réussite de la bonne mise en œuvre du projet de territoire. Rendre explicite cette contribution participe d'un exercice de redevabilité qui éclaire sur les modes d'action de la Politique de la ville et ses conditions de réussite, alors que les actions menées reposent sur la capacité des acteurs à travailler ensemble. Plusieurs dimensions de ce travail peuvent être retenues :



En matière d'ingénierie locale dans le « développement social local territorial, l'équipe projet porte **un travail qui s'inscrit dans la durée, demande du temps, de l'attention, des ajustements**, un travail où il faut composer avec des temporalités différentes, parfois contradictoires, et avec **une certaine complexité liée à la diversité des acteurs et des cadres d'intervention**.

Une forte polyvalence requise pour un travail aux prises avec une réalité plurielle

L'ingénierie locale peut être qualifiée à partir de ce qu'elle **fait concrètement** :

- Observer le territoire, comprendre ses dynamiques ;
- Identifier les acteurs, leurs logiques et leurs interactions ;
- Être à l'écoute des besoins, des partenaires comme des habitants ;
- Construire ou s'appuyer sur des alliances, qu'elles existent ou non ;
- Mobiliser des ressources, y compris financières (ingénierie budgétaire).

Cette ingénierie prend ainsi la forme d'un **travail de terrain, relationnel et analytique**, qui suppose une forte polyvalence. Elle est décrite comme un travail de « couteau suisse » : celles et ceux qui en font le travail ont par exemple vocation à être capables de s'adresser à une diversité d'interlocuteurs (habitants, institutions, élus, services de l'État, partenaires financiers) dans une même journée.

Un travail relationnel et qui peut être de « longue haleine » au cœur de la démarche

Ce travail renvoie à un certain nombre de conditions nécessaires pour agir :

- Construire la confiance ;
- Développer l'interconnaissance entre acteurs ;

- Définir des objets de travail commun ;
- Adapter son discours selon les interlocuteurs ;
- Accompagner les associations.

L'ingénierie locale apparaît ici comme un **travail patient de mise en relation et de consolidation des liens**, qui ne va pas de soi et nécessite du temps. Convaincre, « embarquer », aligner les acteurs est un objectif qui s'inscrit dans une temporalité relativement longue.

Une pratique d'ajustement et d'agilité permanente dans un contexte de **tensions structurelles** dans lesquelles s'inscrit ce travail :

- Nécessité de s'inscrire dans le temps long (expérimentation, confiance), alors que les cadres peuvent être contraints (logiques annuelles, financements pluriannuels) et les attentes « immédiates » (de la part des élus, des habitants voire même de certains partenaires) ou légitimement urgentes selon les situations et les problèmes rencontrés ;
- Besoin de « prendre le contre-pied » du fonctionnement habituel pour rendre possibles certaines dynamiques avec une forme d'obligation à savoir s'adapter, « traduire », voire même de « faire entrer des ronds dans des carrés ».



L'ingénierie locale relève ainsi d'une **agilité permanente**, consistant à maintenir des équilibres dans des environnements instables ou pas forcément (naturellement) alignés.

Pour des effets à la fois visibles et invisibles

Les résultats imputables à cette ingénierie se situent notamment sur deux plans :

- **Des effets objectivables** avec la mobilisation de financements, l'engagement d'acteurs, la mise en place d'actions, la formation et la sensibilisation des parties prenantes…
- **Des effets plus diffus** avec la construction et l'entretien de la confiance, la qualité des relations, la capacité à travailler ensemble…

Si certains résultats peuvent être facilement « matérialisés », d'autres — notamment la confiance — posent question quant à leur **visibilité et leur valorisation**.

Pour résumé : des jalons de lecture pour situer l'ingénierie du développement social territorial

À travers ces éléments, plusieurs repères paraissent émerger et constituer une grille de lecture pour « penser » la manière de rendre compte du travail en question :

- Il s'agit d'un **travail de lien**, autant que de production d'actions ;
- Il repose sur une **polyvalence et une capacité d'adaptation élevées** ;
- Il s'inscrit dans une **temporalité longue**, souvent en décalage avec les cadres institutionnels ;
- Il produit des **effets hybrides**, à la fois tangibles et immatériels ;

Il soulève un enjeu central : **comment rendre compte et valoriser ce qui, par nature, est en partie invisible ?**

4.2 Les différents enjeux d'évolution pour la suite du PDT

La consolidation du travail engagé avec l'État et la Métropole constitue un enjeu important, notamment afin de construire de nouvelles alliances avec le nouvel exécutif métropolitain. Une attention particulière devra être portée aux impacts possibles sur le volet social — notamment concernant la ligne 37, la Maison de l'Hospitalité et l'Espace de l'Orspere-Samdarra — ainsi que sur les projets d'aménagement urbain.

En interne à la Ville de Lyon, le renforcement des liens entre les collègues des différentes thématiques et services devra se poursuivre, notamment avec les secteurs du sport, de la petite enfance et les agents de la mairie du 3e arrondissement.

La stratégie habitat devra être affinée et une stratégie dédiée au commerce reste à structurer afin de mieux répondre aux enjeux du territoire.

La continuité d'un portage politique et technique fort autour des projets Péri et Mazagran apparaît également essentielle afin de maintenir leur effet levier sur les différents projets du territoire, tant en matière de financements que d'ingénierie.

Enfin, le développement de nouvelles sources de financement constitue un enjeu majeur, notamment à travers la mobilisation potentielle de financements européens.



Document réalisé avec l'appui de Pluricité